

Journal

DEPUIS 1992, ENCORP ATLANTIQUE A RECYCLÉ PLUS DE 3,3 MILLIARDS DE RÉCIPIENTS À BOISSON AU N.-B. !

3 350 000 000

ENCORP
ATLANTIQUE INC

PRINTEMPS

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

L'exploitation d'un centre de remboursement (CR) au Nouveau-Brunswick, surtout un dépôt rural, est souvent une affaire de famille. Ces entreprises sont fières du niveau de service qu'elles offrent à leurs clients et de la propreté de leurs installations, comme on peut le constater dans le CR de Gaëtan et Francine Bossé à Saint-Quentin (BC 11-12).



RÉCIPIENTS DE L'EXTÉRIEUR

Le grand nombre de pochettes et de récipients Tetra présentés dans les centres au cours des derniers mois est une importante source de préoccupation. Les CR doivent faire preuve de vigilance auprès des clients qui présentent d'importants volumes d'un type particulier de contenant. Ces récipients pourraient même être expédiés avec des récipients légitimes. Gare aux personnes qui présentent de grandes quantités, surtout du même type. Au Nouveau-Brunswick, ces récipients ne sont pas consignés. Par conséquent, il faut refuser le remboursement.



Si Encorp soupçonne qu'un CR accepte des récipients frauduleux, elle fera enquête, présentera un rapport au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du N.-B. et déduira en conséquence les frais de manutention et de remboursement au consommateur.

MOYENNE PAR SAC

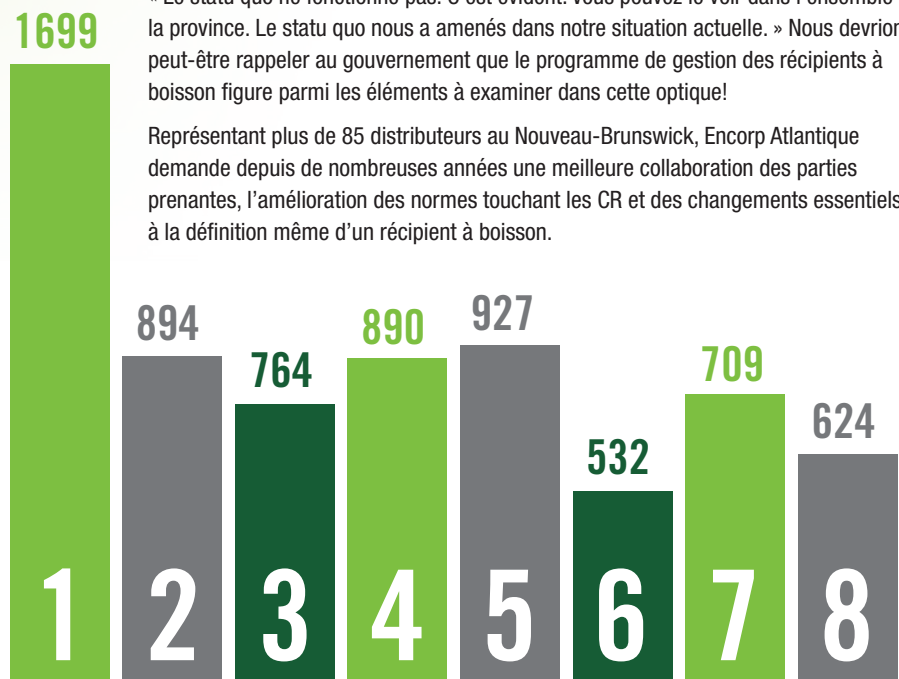
Encorp est heureuse du résultat global de la nouvelle période contractuelle (2015-2020) qui a commencé en octobre dernier. Comme l'ont souligné les exploitants des CR, le changement d'entrepreneur de transport n'a pas constitué le défi le plus important de l'automne. La réduction du tri dans les dépôts a permis d'améliorer l'efficacité de la main-d'œuvre et d'accélérer le service auprès des clients en attente. Dans l'ensemble, Encorp a également réussi à consolider certaines activités de traitement et, du même coup, à gagner du temps, à réduire les efforts et à économiser de l'argent. Par conséquent, après six mois et grâce à la collaboration de tous les CR du Nouveau-Brunswick, nous pouvons maintenant affirmer que la période de transition est révolue. Néanmoins, Encorp demeure vigilante et considérera toute perturbation des services réguliers comme une question grave.

À l'approche du 25^e anniversaire du Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick l'an prochain, il est encore plus évident qu'il faut changer et innover.

Le premier ministre Gallant a affirmé que le Nouveau-Brunswick doit s'éloigner du statu quo :

« Le statu quo ne fonctionne pas. C'est évident. Vous pouvez le voir dans l'ensemble de la province. Le statu quo nous a amenés dans notre situation actuelle. » Nous devrions peut-être rappeler au gouvernement que le programme de gestion des récipients à boisson figure parmi les éléments à examiner dans cette optique!

Représentant plus de 85 distributeurs au Nouveau-Brunswick, Encorp Atlantique demande depuis de nombreuses années une meilleure collaboration des parties prenantes, l'amélioration des normes touchant les CR et des changements essentiels à la définition même d'un récipient à boisson.



au 31 mars 2016

L'accent mis sur les changements progressifs à la manière de gérer les récipients au Nouveau-Brunswick est en train de reculer. Le Gouvernement doit créer des conditions favorables au changement. Si nous voulons avancer, il faut alors faire preuve d'ingéniosité et être économe et stratégique. Les distributeurs font preuve de leadership dans ce domaine depuis des années, mais les gouvernements de toutes les couleurs au Nouveau-Brunswick ont ignoré l'appel au progrès.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :
1-877-389-7320 • www.encorpatl.ca
Région de Moncton : 506.389.7320

Pauline Nowlan
Comptabilité

Paul Robichaud
TI

Colette Boucher
Finances

Pierre Landry
Environnement

Tim Pidgeon
re-centre

Mario Cyr
AQ-CQ

▶ EXACTITUDE -0,5 %

Le 31 mars, le contrôle de la qualité dans les RC a permis d'obtenir un taux d'exactitude global de -0,5 %.

Actuellement, 8 CR sont dans le mode accéléré. Notre modèle d'échantillonnage de contrôle de la qualité comprend également des évaluations des récipients de l'extérieur de la province et des fluctuations de volume (analyses comparatives) pour déceler les irrégularités.

Nous prions tous les CR de faire preuve de vigilance quant à l'exactitude des étiquettes en indiquant de manière appropriée les quantités et en étiquetant leurs sacs selon les normes.

Le 31 mars, le taux de retour était de 70,9%.

▶ FORMULAIRES DE DÉCLARATION D'INCIDENT

Dans le cadre des efforts continus pour améliorer le niveau de service assuré par Encorp Atlantique et nos fournisseurs de services, nous souhaitons documenter de la manière la plus concise possible tout incident dans l'espoir de résoudre rapidement et équitablement toute question récurrente ou tout problème. Tous les CR et les camionneurs ont reçu des formulaires de déclaration d'incident révisés. Une fois le formulaire rempli, il faut le transmettre par la poste, par télécopieur ou par courriel à Encorp Atlantique. Une procédure de suivi atténuera ensuite tout problème, et on recommandera une solution.

Le formulaire de déclaration d'incident se trouve également sur le site www.encorpatl.ca

▶ RAPPEL D'ÉVITER D'ESTIMER

Au cours des quelques derniers mois, le personnel de contrôle de la qualité a signalé que certains CR séparent les grands récipients des petits et estiment ensuite les volumes pour Encorp. Cela a entraîné une quantité remarquable de sacs transmis au contrôle de la qualité dont le volume a souvent été inexact. Il faut cesser cette pratique qui rallonge les temps de collecte et augmente les coûts pour le programme. L'exactitude demeure une responsabilité des exploitants et du personnel des CR et elle est la pierre angulaire d'un programme efficace.

▶ PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES

On peut désormais obtenir des lettres de paiement électronique hebdomadaires par courriel. Pour vous inscrire, veuillez transmettre votre adresse de courriel à pauline.nowlan@encorpatl.ca. Nous encourageons fortement l'utilisation de cette méthode pratique qui réduit la consommation d'énergie, améliore l'efficacité administrative et est économique pour le Programme de gestion des récipients à boisson.



▶ L'ASSOCIATION VEUT LES BOUCHONS SUR LES BOUTEILLES

Compte tenu de tout le tapage entourant la questions des bouchons qu'il faut enlever ou conserver, rappelons au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux que l'Association of Postconsumer Plastic Recyclers (APR), une association nationale représentant plus de 90 p. 100 des installations de traitement du plastique après consommation en Amérique du Nord, a annoncé en 2010 que ses membres appuient la conservation des bouchons sur les bouteilles et les récipients destinés au recyclage. L'APR dit que les recycleurs de plastique ont la technologie qu'il faut pour trier et recycle les bouchons avec les bouteilles. De plus, elle a souligné la demande croissante sur le marché domestique pour ces matières. Cette confusion au Nouveau-Brunswick est tout à fait ridicule dans le contexte de notre souhait d'augmenter le niveau de recyclage et compte tenu du fait que c'est une bonne occasion d'affaire.



▶ MARCHÉS – PRIX DES MATIÈRES

La morosité du marché mondial perturbe la valeur de nos matières premières ici au Nouveau-Brunswick. Au 31 mars, les marchés globaux étaient ébranlés par l'incertitude économique mondiale, et le prix des PET et de l'aluminium fluctuait.

APERÇU DE LA VALEUR MARCHANDE EN \$ US/LIVRE DE MATIÈRES EN BALLES

	Aluminium	PET	Exchange
31 mars 2008	1,03 \$	0,195 \$	1,002 \$
31 mars 2009	0,44 \$	0,09 \$	1,225 \$
31 mars 2010	0,72 \$	0,23 \$	1,007 \$
31 mars 2011	0,88 \$	0,37 \$	0,952 \$
31 mars 2012	0,75 \$	0,29 \$	0,9684 \$
31 mars 2013	0,68 \$	0,215 \$	1,00 \$
31 mars 2014	0,67 \$	0,19 \$	1,09 \$
31 mars 2015	0,70 \$	0,13 \$	1,21 \$
Au 31 mars 2016	0,54 \$	0,085 \$	1,26 \$

INSTANTANÉ DU MARCHÉ/ PÉRIODE DE 3 ANS EN \$ US/LIVRE

	Aluminium	PET
Élevé ▲	0,82 décembre 2014	0,21 avril 2014
Faible ▼	0,49 décembre 2015	0,0775 décembre 2015

Pour de l'information ou pour signaler tout incident, communiquez avec :

- Rioux Transport - 1 877 999-1764 • Encorp - 1 877 389-7320
- E.G.L. (Environnement) Mark Miller - 506 453-7945